

Michèle DELAUNAY
Députée de la Gironde

Bordeaux, le 22 janvier 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Michèle Delaunay rencontre Francesco Bandarin

Michèle Delaunay a rencontré aujourd'hui Monsieur Francesco Bandarin, Directeur du Centre du Patrimoine Mondial. Cette rencontre a permis d'envisager de manière très ouverte et positive les différents dossiers qui interpellent à ce jour l'UNESCO.

Tout d'abord, Michèle Delaunay a tenu à rappeler combien les Bordelais, au nom desquels elle s'exprime, sont attachés au classement du Port de la Lune au titre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO et elle en a remercié ses instances.

Le dossier principal est bien sûr celui du franchissement Bacalan Bastide. Michèle Delaunay a exprimé ses interrogations à la fois sur l'impact paysager du projet du pont levant ainsi que sur l'avenir maritime et fluvial de Bordeaux.

Monsieur Bandarin a confirmé que le classement du Port de la Lune n'était pas seulement un classement du patrimoine paysager et architectural mais aussi un **classement culturel dynamique** prenant en compte l'activité passée et future de la ville, dont le nom lui-même est lié à sa spécificité de grand port maritime.

Michèle Delaunay, en sa qualité de Conseillère générale, a de plus évoqué le dossier du collège Cassagnol. A ce propos, Monsieur Bandarin a insisté sur le fait que le classement n'était pas l'attribution d'un « label 5 étoiles » mais qu'il consacrait l'engagement des collectivités dans une politique patrimoniale que l'UNESCO accompagne.

A ce titre, il a souligné que le bâtiment ancien du Collège Cassagnol, dans lequel doit s'insérer l'établissement, était un ancien chai, bien en accord avec la renommée viti-vinicole de notre ville.

Enfin Monsieur Bandarin a exprimé son grand regret de l'absence « catastrophique » de conservation du Pont du Pertuis remplacé par une construction médiocre.

Sur aucun des dossiers, il ne s'est bien sûr prononcé car ils doivent être approfondis. Il a cependant tenu, à rappeler aux Bordelais, par l'intermédiaire de leur députée, que l'UNESCO n'était pas un juge mais au contraire un compagnon dans la mise en œuvre d'une politique patrimoniale en phase avec les réalités actuelles et les ambitions des territoires classés.

Contact : Marie-Anne MALGOUYRES. Tél : 06 80 89 47 37

Permanence parlementaire : 20 rue Saint Laurent - 33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 44 84 80 - Fax 05 56 52 57 06 - E-mail : delaunay.deputee@orange.fr